



COMMISSION DE LA SANTÉ  
ET DES SERVICES SOCIAUX  
DES PREMIÈRES NATIONS  
DU QUÉBEC ET DU LABRADOR

La **CSSSPNQL** agit à titre de conseillère technique et consultante auprès des communautés des Premières Nations et de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador en matière de santé et services sociaux.

## OFFRE D'EMPLOI

### Conseiller-ère en services à l'enfance et à la famille

*Poste régulier à temps plein (35h/semaine)*

#### Sommaire des responsabilités

Dans le respect de la mission, des orientations, des valeurs et des politiques générales de la **CSSSPNQL**, le/la titulaire du poste est responsable de conseiller et de soutenir les intervenants des communautés Première Nations dans le développement, la mise en œuvre et les suivi des prise en charge des services de protection de la jeunesse et des services de première lignes. Également, il-elle contribue au développement des compétences des intervenants des services sociaux dans son champ d'expertise.

#### Principales responsabilités

- Agit à titre de personne-ressource concernant la prise en charge des services et suivi de protection de la jeunesse pour les communautés ainsi que pour l'organisation, en mettant son expertise au service de tous.
- Assiste le gestionnaire dans les négociations du financement nécessaire pour le développement et l'implantation de services de protection de la jeunesse et de première ligne.
- Assiste et soutient les communautés/organisations dans les différentes phases de développement, d'implantation et de mise en œuvre de services de première ligne.
- Assiste les communautés/organisations dans la négociation et la mise en place d'ententes et de protocoles visant l'implantation du cadre commun de prise en charge et des services de protection de la jeunesse et de première ligne.
- En collaboration avec les secteurs des ressources informationnelles de la CSSSPNQL, participe à l'implantation d'un système d'information pour la collecte de données en matière de services sociaux.
- Identifie, développe et/ou adapte, en collaboration avec les intervenants du PNF, des stratégies, des plans de formation et/ou du matériel appropriés aux besoins spécifiques de la clientèle.
- En collaboration avec le secteur des communications, développe des outils d'information et de sensibilisation efficaces et voit à leur production et leur distribution.
- Organise des rencontres (ex. consultations) avec les communautés Premières Nations du Québec, et effectue des visites dans les communautés et autres lieux lorsque requis.
- Développe et maintient un réseau de contacts avec les organisations et partenaires des PN ainsi qu'avec les différents vis-à-vis issus des différents niveaux et paliers gouvernementaux.
- Planifie, organise et coordonne et/ou supporte la mise en place des activités et le déploiement des programmes/initiatives/projets dans les communautés/organisations.
- Collabore avec les secteurs de la CSSSPNQL et les partenaires dans la réalisation d'activités et de projets multisectoriels et participer à divers comités (ex : Bulletin vie saine, Forums, PVAC, etc.).
- Assume divers mandats ponctuels ou spéciaux confiés.
- Représente l'organisation lors de rencontres aux niveaux régional et national dans son champ d'activité afin de faire connaître et de soutenir les intérêts des PN du Québec.

- Contribue à la bonne marche des activités de l'organisation et au maintien d'un climat de travail axé sur l'entraide, la concertation et la collaboration

### **Prérequis et conditions d'embauche**

- Baccalauréat en droit ou dans le domaine des services sociaux et un minimum de cinq (5) années d'expérience pertinente à l'emploi; ou une combinaison de scolarité et d'expérience équivalente pertinente pourrait aussi être considérée.
- Habileté à communiquer dans les deux (2) langues officielles à un niveau avancé.
- Intérêt marqué pour travailler avec les Premières Nations.
- Connaissance et expérience dans le milieu des Premières Nations constituent un atout.
- Connaissance des programmes offerts par le réseau québécois de la santé et des services sociaux ainsi que des programmes existants par les communautés et organisations des Premières Nations constitue un atout, plus spécifiquement en matière de services à l'enfance et à la famille.
- Connaissance de l'approche de développement et d'accompagnement des communautés et organisations (approche communautaire).
- Connaissance intermédiaire de la suite Microsoft Office, Internet et messagerie électronique.
- Disponibilité à travailler et à voyager en dehors des heures normales de bureau.
- Posséder un permis de conduire valide.

### **Habilités et attitudes recherchées**

- Autonomie.
- Capacité à établir et à gérer les priorités.
- Capacité à gérer un budget.
- Capacité à respecter les échéances.
- Capacité à susciter la mobilisation.
- Capacité à travailler et à collaborer en équipe.
- Capacité d'adaptation.
- Capacité d'analyse et de synthèse.
- Habiletés de communication à l'oral et à l'écrit.
- Habiletés relationnelles (ouverture et facilité à établir des contacts).
- Orientation clientèle.
- Proactivité.
- Sens de la planification et de l'organisation.
- Sens éthique.

### **Conditions salariales**

Le salaire annuel brut à l'embauche se situe entre 51 415,00\$ et 59 568,60\$ et varie selon l'expérience du candidat. Notez que pour avoir accès au salaire de départ mentionné, le candidat retenu doit répondre aux exigences de formation académique et d'expérience minimales ou posséder les équivalences lorsque l'emploi le permet.

### **Date d'entrée en fonction**

Le 16 octobre 2017

**Les personnes intéressées** doivent faire parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation au plus tard le 15 septembre 2017 à l'attention de :

Madame Laurie Villeneuve, conseillère en ressources humaines

### **Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador**

250, Place Chef Michel Laveau, Wendake (Québec) G0A 4V0

Télécopieur : 418-842-7045

Courrier électronique : rh@cssspnql.com

*Seuls les candidats retenus en présélection seront contactés.*

***La CSSSPNQL accorde une priorité aux Premières Nations et Inuits du Québec***